

# REGION

Aujourd'hui

**P**remière projection française, aujourd'hui au festival EntreVues de Belfort, du film retrouvé d'Orson Welles : « Too much Johnson »



En vue

Thomas Schütte

L'œuvre figurative du sculpteur allemand, ainsi que les thèmes liés à la forme humaine et à ses différents modes d'expression, sont au cœur de cette exposition qui se tient à la Fondation Beyeler à Bâle/Riehen jusqu'au 2 février.

AUJOURD'HUI SUR [estrepubicain.fr](http://estrepubicain.fr)

- Les chiens enterrés de Boureuilles (55) sauvés : diaporama
- Victoire de l'ASNL sur Lens : le match en images
- Les routiers manifestent dans l'Est : diaporama, vidéos
- Shooting en bikini des candidates Miss France : vidéo
- Lancement de notre Jeu de Noël sur internet et Facebook

## Social Menace sur les emplois Débrayage à la Fnac de Nancy



■ Les grévistes ont distribué des tracts aux clients de la Fnac de Nancy. Photo Patrice SAUCOURT

Nancy. Les vendeurs des produits éditoriaux (disques, livres, vidéos, jeux vidéo) de la Fnac Nancy ont débrayé, hier, de 16 h à 19 h 30, heure de fermeture, pour manifester contre un nouveau plan social qui va frapper le secteur du disque. Le second après celui de 2012.

Les manifestants, une quinzaine, ont quitté leur poste pour se masser devant l'entrée du magasin nancien afin de sensibiliser le public par le biais de tracts. « Ce plan social prévoit la suppression de la moitié des emplois dans le secteur du disque », explique un représentant du syndicat SUD. « Ce sont 180 emplois qui sont menacés à la Fnac au niveau national dont trois à Nancy... Pour certains de nos collègues ce sera le dernier Noël à la Fnac et, pour les clients, un service qui se détériore encore un peu plus car la polyvalence imposée par la direction a largement atteint ses limites. Dans cette perspective peu réjouissante, les clients, qui s'exasèrent déjà actuellement de

ne pas trouver de vendeurs pour les assister, devront s'attendre à être renvoyés vers le site internet Fnac.com qui est aujourd'hui notre principal concurrent ! ».

Selon, le syndicaliste, dénonçant des « conditions de travail difficiles », l'autre point jugé inacceptable par les salariés concerne la « volonté affichée par la direction de faire des économies sur nos mutuelles ». Les grévistes, qui avaient volontairement choisi de débrayer un samedi durant lequel la fréquentation est une des plus denses de l'année à la Fnac, reprendront normalement leur travail ce dimanche. Mais ils entendent bien continuer à se battre pour « un accueil de qualité, un personnel compétent en nombre suffisant, et l'amélioration de leurs conditions de travail ».

Jean-Christophe VINCENT

Les syndicats ont mis en ligne une pétition sur le site [www.change.org/fr/pétitions/so-utenir-les-disquaires-de-la-fnac-contre-la-reduction-d-effectif-et-les-licenciements](http://www.change.org/fr/pétitions/so-utenir-les-disquaires-de-la-fnac-contre-la-reduction-d-effectif-et-les-licenciements)

## Feuille de route anti écotaxe

Gros bouchons hier dans les deux sens de l'A31 entre Velaine-en-Haye et Toul ainsi que sur le réseau secondaire.

Ils ne reculent pas, les routiers. Ils avancent. Au pas. En opération escargot. Pour en faire baver au gouvernement et ses portiques écotaxe d'Ecotax. Leur feuille de route est simple et toute tracée : faire bloc contre un dispositif perçu comme « une double peine qui augmente les charges des transporteurs en diminuant leurs revenus ». Le message est clair pour l'Organisation des transporteurs européens (OTRE) qui, quinze jours après une démonstration de force entre Lesménils et Fey, réunissait hier 43 poids lourds sur l'asphalte de l'autoroute A31. Pour un seul aller-retour entre Velaine-en-Haye et la sortie Toul-Valcourt alors qu'initialement, la manifestation était programmée en deux boucles.



■ Pas d'acte de vandalisme, hier pour un convoi bruyant et responsable.

Photo Mathieu CUGNOT

### « Des mesures urgentes contre le cabotage »

Réunis chez le transporteur Quil dans la zone du Parc de Haye à Velaine, les manifestants se mettaient en branle dès 10 h dans un concert de klaxons en direction de Toul. Stationnée derrière les sapins de l'ONF, le long de la route départementale 400, une quarantaine de policiers de la CRS 39 en tenue de maintien de l'ordre, se tenait prête à intervenir. Au cas où les manifestants tentent d'abattre les deux portiques écotaxe boulonnés à l'A31, sur le territoire de la commune de Velaine-en-Haye. Des portiques HS, discrètement

vandalisés fin octobre. Les trappes techniques avaient été dévissées et l'embranchement d'un liquide inflammable a eu raison du câblage électrique...

Pas d'acte de vandalisme, hier pour un convoi bruyant et responsable. La « 39 » n'aura pas à intervenir. Le gros du travail sera assuré par la CRS autoroute du capitaine Charles Barion qui sécurisera l'opération escargot. Avec un dispositif fixe au pied des vulnérables portiques. Les gendarmes du Lt-colonel Tissier, commandant en second du Groupement de gendarmerie de Nancy, avaient

également fort à faire pour gérer d'énormes perturbations sur le réseau secondaire, englué dans le trafic sur le versant Tulois.

Sur l'aller-retour du convoi, les forces de l'ordre comptabilisaient 15 km de bouchons cumulés. L'aller, entre Velaine et Toul était couvert en 1 h 45, à 10 km/h. Un itinéraire ponctué de microcoupures et de quelques pas de danse à même l'autoroute ou par l'allumage symbolique, au retour, de fumigènes sous le portique écotaxe. Avant un retour à la case départ, chez Quil, vers 13 h 30. Fin de la manifestation. Pas la fin du combat. « D'autres opé-

rations sont programmées dans les semaines à venir. En dehors des revendications écotaxe, l'OTRE réclame également des mesures urgentes contre le cabotage et la concurrence déloyale des pays d'Europe de l'Est », explique Nicole Magar, présidente régionale de l'OTRE. « Un routier européen a droit à trois opérations de cabotage – ou le fait de charger et décharger en France – par semaine. C'est exactement ce que l'on fait nous. Mais eux cassent le marché en pratiquant des tarifs low-cost au mépris des conditions de travail ! Tout est à remettre à plat ».

Alain THIESSÉ

**Nucléaire** Face à un collectif qui distribuait des tracts, hier, pour dénoncer le transit de matières radioactives sur un site, filiale d'Areva, situé à Void-Vacon (Meuse), le premier magistrat est venu, lui aussi, défendre sa position. A la surprise générale

## Le maire s'invite à la manif

Bar-le-Duc. Hormis un automobiliste visiblement excédé par des militants antinucléaires qui tentaient de faire ralentir son véhicule pour lui tendre un tract, la manifestation organisée hier, à Void-Vacon, pour interpellier les habitants sur des transports radioactifs transitant dans la commune (notre édition d'hier), s'est déroulée dans une ambiance plutôt bon enfant. Exceptée, toutefois, la petite altercation entre André Jannot, le maire de ce village meusien, et les dits manifestants qui n'ont pas dissimulé leur étonnement, voire leur agacement, à l'arrivée du premier magistrat... venu lui aussi distribuer ses tracts, route de Vaucoeurs. « Je veux donner ma propre version », lance l'édile, refusant tout échange avec ceux « qui ont déjà empêché le débat public Cigéo ». Sans sourcilier, le premier élu n'hésite pas à tendre sa missive aux automobilistes, à l'image des manifestants, devenus ses opposants depuis qu'ils ont dans leur ligne de mire la plateforme logistique LMC (Le Maréchal Célestine), située à quelques encablures d'où s'est déroulée la manifestation.

Un site, filiale d'Areva sorti de terre en 2009, aménagé initialement pour servir de base de transit à des transports de pièces de mécanique, destinée à des centrales nucléaires.

Mais qui, par la suite, a été aménagé comme site de nuisances pour matières radioactives. « Il s'agit d'UF6 uranium naturel et d'UO<sub>2</sub>, dioxyde d'uranium » explique, François Mativet, membre de Bure Zone Libre, en ajoutant : « Le risque est faible, même si je n'aime pas ce mot. Mais le risque est chimique si la matière est en contact avec l'air ou de l'eau ».

### Sans consultation

Un discours également tenu par André Jannot, informé de cette nouvelle donne depuis l'automne : « Le risque est chimique, mais pas radioactif », assurant qu'« un plan rigoureux est mis en place par la préfecture en matière de sécurité », tout en ajoutant : « J'ai tendance à faire confiance aux règles draconiennes imposées par la législation ». L'occasion pour un manifestant d'interpeller le premier magistrat : « Vous êtes naïf ou menteur ? », histoire de rappeler la motivation de ce collectif antinucléaire, écrite noir sur blanc sur leurs tracts stipulant notamment : « Ces transports hautement dangereux ont été autorisés, sans aucune consultation de la population, alors même qu'ils passent à moins de 100 mètres d'une école maternelle. Sans l'intervention d'habitants vigilants qui ont su poser les bonnes questions, aucune informa-



■ André Jannot, le maire de Void-Vacon est venu, lui aussi, distribuer des tracts aux habitants : « Je veux donner ma propre version » Photo ER

tion n'aurait filtré. Ni de l'exploitation de la plateforme, ni de la mairie de Void, ni de l'Etat et de ses services ».

Des arguments réfutés par André Jannot : « J'ai adressé en octobre, à l'ensemble des habitants de Void-Vacon un courrier détaillé présentant l'activité de la base de transit LMC ».

De leurs côtés, les antinucléaires n'en démentent pas : « Hier, d'innombrables pièces destinées au nucléaire,

aujourd'hui de l'uranium naturel. Et demain, que va-t-on faire transiter à Void sans nous en avertir ? »

Pour l'heure, André Jannot n'a pas répondu à la question. Mais lui aussi interroge dans son tract : « Saviez-vous que l'action Stop Bure sur Void-Vacon est vigoureusement relayée par le NPA (Nouveau parti anticapitaliste) ? », citant notamment Claude Kaiser, sympathisant du NPA, militant écologiste et antinucléaire,

re, tout en reformulant une autre question. « Tiens, y aurait-il une forme d'agitation politique derrière cette action ? »

Pour Claude Kaiser, « ces allégations n'ont aucun rapport avec ce qui nous préoccupe aujourd'hui. On n'est pas là pour défendre une étiquette politique », estimant que le maire « n'a pas de réponse à nos arguments ».

Suite au prochain épisode... Martine SCHOENSTEIN

## express

### Economie

#### Pharmagest primé

Nancy. Le groupe nancien Pharmagest (groupe Welcoop) a reçu le prix « BPI France » lors de la 4<sup>e</sup> édition du « Technology Fast 50 Est » organisé récemment par Deloitte In Extensio à Metz. Le prix BPI France récompense chaque année une entreprise qui se distingue par sa politique d'innovation. Leader français de l'informatique officinale, Pharmagest conçoit notamment des solutions informatiques innovantes à destination des officines.

#### Le site du Pacte Lorraine

Nancy. Le conseil régional de Lorraine et l'Etat financent des projets « innovants et porteurs d'avenir s'inscrivant dans le pacte Lorraine 2014-2016, outil participant à la reconquête industrielle de la région ». Les entrepreneurs et les porteurs de projets de création d'entreprise innovante qui souhaitent obtenir un financement, être accompagnés ou simplement se renseigner, peuvent s'informer, questionner le conseil régional ou déposer leur projet sur le site internet du dispositif, [www.pactelorraine.eu](http://www.pactelorraine.eu).

### Edition

#### « L'atlas de la flore lorraine » distingué

Nancy. Le Grand prix de l'Académie lorraine des sciences a été décerné il y a quelques jours, au conseil régional de Lorraine, à « L'atlas de la flore lorraine ». Cet ouvrage collaboratif de 1.300 pages réalisé par les membres de l'association des botanistes de Lorraine, « Floraine », en lien avec de nombreuses structures de la région, est l'aboutissement de dix années de recherche. Il est paru aux éditions Vent d'Est.

### Enseignement

#### Le train de l'orientation

Nancy. Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, le magazine « L'Etudiant » renouvelle le « Train de l'orientation », une opération spéciale en partenariat avec l'Onisep et la SNCF. Dans chacune des treize « villes étapes » de ce train, les gares sont transformées en lieux d'information sur l'orientation et la vie étudiante. Les jeunes et leurs parents peuvent rencontrer des professionnels de l'enseignement supérieur, mais également des acteurs de la vie économique. Le train de l'orientation fera étape le 4 décembre en gare de Nancy. Infos sur [www.etudiant.fr](http://www.etudiant.fr)

### Ski

#### Le domaine des Bas-Rupts est ouvert

Gérardmer. Le domaine nordique des Bas-Rupts à Gérardmer est ouvert. Pour les passionnés de ski, le départ s'effectuera des pistes au chalet des Hautes-Vannes. Les deux pistes vertes du Bouchot et la piste rouge des Bioqués sont ouvertes. Et pour ceux qui préfèrent chausser les raquettes, le domaine skiable ouvre cinq pistes. Pour rappel, ce domaine propose 30 km de pistes balisées et tracées en alternatif et skating, au cœur du plus grand domaine de ski de fond de l'est de la France. Des liaisons existent avec les pistes de ski de fond de La Bresse et de Xonrupt-Longemer. Le domaine nordique propose également un stade d'altitude, un stade de luge, un tremplin de saut à ski de 65 m, des itinéraires raquettes balisés, un espace ludique pour les enfants. Parking gratuit de 500 places. Renseignements au 03 29 63 29 12 ou sur [gerardmer-nordique.com](http://gerardmer-nordique.com)

Quotidien **L'EST** Régional **RÉPUBLICAIN**

Société du journal « L'EST RÉPUBLICAIN »

Siège social : rue Théophraste-Renaudot

**NANCY-HOUEDEMENT**  
54185 HEILLECOURT CEDEX  
Tél. 03.83.59.80.54 - Fax 03.83.59.88.71  
[www.estrepubicain.fr](http://www.estrepubicain.fr)

S.A. au capital de 2.400.000 € prévue jusqu'en 2064

Directeur de la publication : Pierre WICKER

Actionnaire : BFCM

ISSN 0240-4958 - CPPAP 0418C83160

SERVICE ABONNEMENTS  
Tél. 03.83.59.06.08  
ABONNEZ-VOUS PAR E-MAIL : [lerabonnement@estrepubicain.fr](mailto:lerabonnement@estrepubicain.fr)

TARIFS ABONNEMENTS

Du lundi au dimanche	411,10 €
1 an	314,90 €
1 an	96,20 €
Prélèvements mensuels : Semaine et dimanche	34 €
Semaine	26,20 €
Dimanche	7,80 €

PUBLICITÉ

• Dans sa zone de diffusion, L'Est Républicain vend directement son espace publicitaire et n'accepte aucun intermédiaire. La facturation est établie au nom de l'annonceur.

• Le défaut d'insertion total ou partiel d'un ordre de publicité ne peut donner lieu à aucune indemnité.

Imprimeries L'EST RÉPUBLICAIN

490618100

GUIRS & FOURRURES

**PIERRE TOLLET**

CREATIONS

LE SPECIALISTE DE LA FOURRURE, DE LA PEAU LAINEE ET DU CUIR

HOMME FEMME

1, rue de Phalsbourg NANCY Tél. 03 83 28 46 43

[www.fourrures-tollet.com](http://www.fourrures-tollet.com)

Ouverture : lundi de 14h à 19h du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h

Entretien et réparation cuirs & peaux